

Bd Fayol : les riverains renvoient le trafic au Chambon-Feugerolles

Nouvelle manifestation, hier, de l'Association de défense des riverains du bd Fayol au rond-point du Bas de la Côte. Le président du conseil général n'a pas répondu à un courrier, ils ont décidé de détourner la circulation

« Bernard Bonne a eu la délicatesse de ne pas nous répondre, assène Marc Pichon. Il a plus d'intérêt pour sa carrière politique (les sénatoriales) que pour les riverains du boulevard Fayol ! » La colère impatiente des « Défenseurs des riverains du boulevard » s'est une nouvelle fois traduite par une opération « m'as-tu vu » sur le rond-point du Bas de la Côte. Objectif : dévier toute la circulation descendant de Saint-Just-Malmont vers... Le Chambon-Feugerolles via la rue de la Rivière. Au Chambon

« Ici, c'est un problème de santé publique », dit un riverain

c'était un peu les vacances pour les enfants et parents de l'école de Fayol, située juste après le rond-point, surpris d'un tel calme. À

Possible début des travaux en novembre de cette année

Le président du conseil général nous avait confirmé d'attendre ce projet, conscient du problème de sécurité que cela génère, et le préfet avait indiqué lors de sa visite à Firminy que le recours administratif n'empêchait pas l'attaque des travaux. Selon nos sources, la consultation des entreprises, étape du dossier au conseil général, n'est pas encore terminée. Il doit être transmis aux affaires juridiques aujourd'hui, pour validation. La publication suivra fin mai, la remise des plis fin juin, l'analyse durant l'été, les marchés

seront attribués à l'automne. Le début des travaux du rond-point pourrait ainsi apparaître au mois de novembre. Mais le conseil général ne connaît pas la date de la décision du tribunal d'appel de Lyon (suite au recours de Vivre en Ondaine, contre la déviation). L'ensemble des problèmes n'est pas réglé. Le dossier de la loi sur l'eau doit être révisé, puisqu'il a été cassé par le tribunal administratif. Une étape qui va demander un délai certain. Les travaux au rond-point ne signifieront pas inauguration de la déviation.

Gaffard vers où la circulation était déviée, il y a aussi une école. L'association jouait sur le « chacun son tour » pour justifier son action. Heureusement, l'école de V-Hugo à Gaffard, où un ASVP gère le passage piéton, n'en a pas trop souffert, nous a confié la directrice de l'école. Une quarantaine de riverains étaient plantés autour du rond-point depuis 7 heures du matin jusqu'à 10 heures « On a compté 900 véhicules en 1 h 30 », dit l'un d'entre eux. D'autres comme Mickey Fraisse, riverain depuis 48 ans, ont suivi la stagnation de ce dossier depuis le début. Ou comme René, qui essaie de vendre sa maison du 103 : « Elle est invendable ! Ici, c'est un problème de santé publique, les gaz qu'on respire, la traversée de l'école, les trottoirs de 20 centimètres. Je suis au combat depuis 1970 ! » Le maire Marc Petit, présent avec J.-P. Chartron et J.-C. Reymond, affirme que c'est sans doute le « trafic interdépartemental le plus dangereux de la Loire. J'ai apprécié que le président du conseil réinscrive un crédit de 500 000 euros pour ce projet en 2011, mais les travaux ne démarrent pas, ce n'est pas normal ! » « Il faut cette



À droite, la présidente de l'association Rose-Marie Blondeau. On observe qu'un canton va prendre à droite en direction du Chambon-Feugerolles / Spadliero Serge

déviation pour retrouver un bd apaisé », commente J.-P. Chartron. « On continue de travailler argument de son côté Julien Luyat qui représentait le député Dino Ciniéri. Il faut qu'on fasse comprendre aux Chambonnais qu'on ne sert pas Firminy pour desservir Le Chambon. L'intérêt général doit l'emporter. » Ce qui

nous intéresse, dit Monique Faure, qui habite au-dessus de la route, c'est qu'on aménage le boulevard. Mais tant que la déviation n'est pas faite, c'est impossible. Avec mon défunt mari nous avons senti qu'il fallait soutenir les riverains ». Quant à la diserté Rose-Marie Blondeau, présidente de l'association, elle a relevé dans le

magazine du conseil général les cinq défis majeurs que le président entend relever pour la Loire. « Écologique, environnemental, d'équité, d'harmonie du territoire, et de défi économique. Hormis l'économique, dit-elle, nous nous reconnaissons dans les quatre autres défis ! »

Serge Spadliero